

Si vous ne pouvez pas voir ce message,
vous pouvez le visualiser en ligne ici



AGENDA

ANNUAIRE

REVUE DE PRESSE

FABRIQUE DE L'UIMM

La newsletter de l'UIMM Côte-d'Or - 02/12/2021

A LA UNE

“ Semaine de l'industrie 2021 : le bilan ”

A l'occasion de la semaine de l'industrie 2021, notre équipe s'est mobilisée pour promouvoir l'industrie et ses métiers :

- **Visite de l'entreprise MONNOT** pour des 4ème du collège de Pouilly-en-Auxois
- **Enquête policière technologies 4.0** pour une classe
- Découverte du **Pôle Formation UIMM Bourgogne 21-71** pour une classe en cours d'orientation
- 5 entreprises au lycée Clos Maire à Beaune à la **découverte de la filière usinage**
- **Visite de l'entreprise ADHEX** avec 15 conseillers Pôle Emploi et Mission Locale

Merci à toutes les entreprises participantes, si vous souhaitez vous aussi faire la promotion de vos métiers ou de votre entreprise, **n'hésitez pas à contacter Isabelle Pillet**.



» [Consulter les photos](#)

NOS ACTUS

“ Formation APRODEM : L'analyse des accidents et incidents par la méthode de l'arbre des causes ”



La **convention APRODEM** sous l'égide de l'**UIMM** et de la **CARSAT** permet de réaliser des actions de prévention et de sécurité au profit des entreprises de la métallurgie. **Bénéficiez de formations financées !**

Défi 2 Conseil vous propose une journée de formation le **mercredi 15 décembre** à la Maison des Entreprises à Dijon sur **L'analyse des accidents et incidents par la méthode de l'arbre des causes.**

» **Plus d'infos**

“ Nouveau protocole sanitaire en entreprise ”

Un **nouveau protocole national** pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 a été **mis en ligne le 29 novembre 2021.**

Vous trouverez en lien ci-dessous ce nouveau protocole - les nouvelles dispositions (par rapport à la version du 10 septembre 2021) sont surlignées en jaune ainsi que la nouvelle fiche sur l'organisation et le fonctionnement des restaurants d'entreprise.



INFORMATION
JURIDIQUE

» **Consulter les documents**

“ La rubrique emploi ”

Ces candidats recherchent :

- **un stage en électronique** de mars à septembre 2022 dans le cadre d'un Master 2 EEA (Électronique, énergie électrique, automatique)
- **un poste de soudeur**, mobile, disponible dès maintenant et avec de bons contrôles de référence
- **un poste d'assistante logistique** avec 15 ans d'expérience et disponible dès maintenant

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter **Camille Delhomme** au 03 80 77 85 12 ou par mail à l'adresse cdelhomme@maisondesentreprises.com

“ Taxe d'apprentissage : soutenez la formation de vos futurs professionnels avec AJIR Bourgogne ”



Depuis 2020, le fléchage direct de votre taxe d'apprentissage n'étant plus possible vers nos Pôles Formation, les UIMM territoriales de la Région Bourgogne se sont associées pour créer l'association AJIR Bourgogne (**Association Jeunes Industrie Région**), un **organisme collecteur de la Taxe d'Apprentissage pour soutenir l'industrie locale, ses emplois, ses formations, et l'apprentissage.**

Plus que jamais, nous sommes mobilisés pour continuer à servir l'attractivité de l'industrie dans cette période de crise sanitaire : ateliers, job dating, visites d'entreprises...

Téléchargez la promesse d'affectation volontaire de votre taxe d'apprentissage pour nous soutenir !

» **Plus d'infos**

“ Atelier juridique : Déploiement du nouveau dispositif conventionnel ”

L'UIMM Côte-d'Or organise son prochain atelier juridique animé par **Hubert MONGON**, Délégué Général de l'UIMM nationale.

Cet atelier exceptionnel aura lieu le **vendredi 28 janvier 2022** de 9h à 12h à la Maison des Entreprises et sera dédié au déploiement de la future convention collective de la métallurgie.

La mise en œuvre de **la nouvelle convention collective arrive prochainement, vous devez vous y préparer**. Il est important pour les entreprises d'anticiper la mise en œuvre des principaux changements qui se feront en plusieurs étapes.



» **Plus d'infos**





L'UIMM vous propose en collaboration avec FUSACQ un portail qui vous permettra de faire grandir votre entreprise quel que soit son stade de développement et vos motivations personnelles.

Partenariat commercial, capitalistique, recherche de financement, vente de matériel ou encore cession d'entreprise sont maintenant autant d'opportunités à portée de clic.

» [Consulter la sélection](#)



Suivez-nous !

Twitter



LinkedIn



Facebook



UIMM

Côte d'Or

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

UIMM 21

Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex
Tél : 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01
Contact:
uimm21@maisondesentreprises.com
<https://www.uimm21.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à l'adresse : uimm21@maisondesentreprises.com
© UIMM 21

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à UIMM 21, Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex ou à uimm21@maisondesentreprises.com